Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art

Band: 54 (1967)

Heft: 7: Schulbauten

Artikel: Collège de Bellevue à La Chaux-de-Fonds : Architectes Jean-Pierre

Lavizzari SIA, Lausanne et La Chaux-de-Fonds; Jean Boever SIA, Pully; Raymond Guidetti SIA, Pully; Albert George SIA, Lausanne

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-42067

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

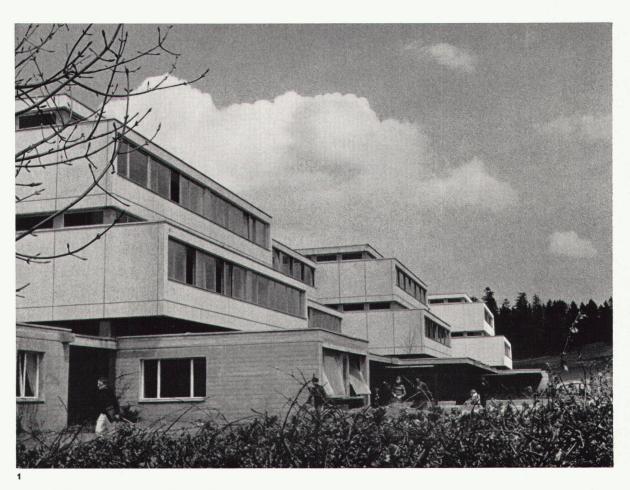
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Collège de Bellevue à La Chaux-de-Fonds



Architectes: Jean-Pierre Lavizzari SIA, Lausanne et La Chaux-de-Fonds; Jean Bœver SIA, Pully; Raymond Guidetti SIA, Pully; Albert George SIA, Lausanne Collaborateur: Ch.-H. Chabloz

Ingénieur: Pierre Beurret SIA, Bâle et La Chaux-de-Fonds

Cet ensemble a fait l'objet d'un concours d'architecture, dont le programme, intégralement maintenu lors des deux étapes d'exécution, était le suivant:

Première étape d'exécution:

16 classes, 3 classes spéciales, 1 salle des maîtres, l'infirmerie, la salle de chant, l'appartement du concierge, salle de gymnastique et terrain de sport.

Deuxième étape d'exécution:

8 classes, 2 classes spéciales, salle de gymnastique.

Situation, accès, implantation

Ce groupe scolaire est destiné à desservir le nouveau quartier est de la ville de La Chaux-de-Fonds. L'accès principal se fait par la rue de l'Etoile à l'est de la parcelle, et un accès secondaire est prévu par la rue du D' Kern à l'ouest.

Cet axe de circulation sépare les deux parties bien distinctes: le bâtiment des classes,

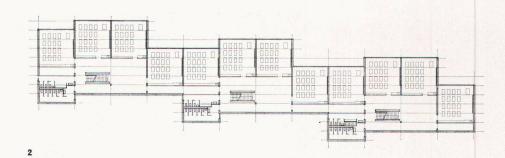
les salles de gymnastique et terrain de sport,

d'où résulte l'équilibre des différentes masses.

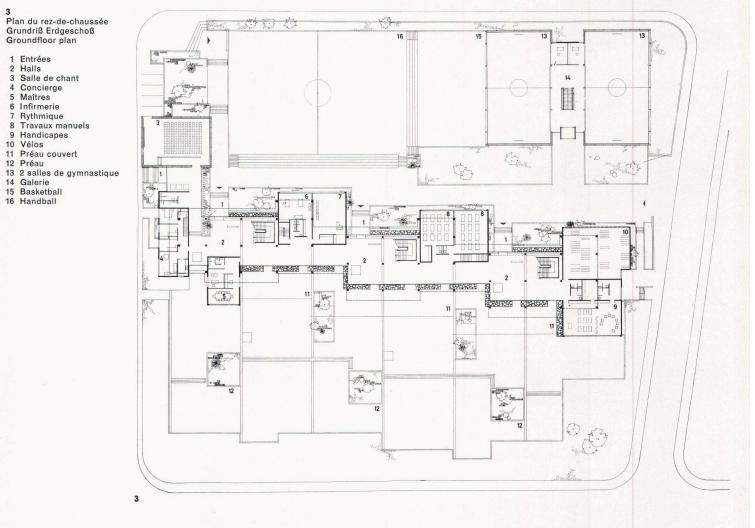
Le complexe sportif, placé ainsi au nord de l'ensemble, ne cause aucune gêne à l'enseignement scolaire.

Conception architecturale

Le hall d'entrée longitudinal, au rez-de-chaussée, qui distribue trois groupes de huit classes aux étages, se prolonge à l'exSalles de classe et cours de récréation Klassenräume und Pausenhöfe Classrooms and playgrounds Plan de l'étage 1:800 Grundriß Obergeschoß Upper-floor plan



Plan du rez-de-chaussée Grundriß Erdgeschoß Groundfloor plan









térieur par un vaste préau couvert en liaison directe avec le préau ouvert situé au sud-est, devant les classes.

L'éclairage double unilatéral des classes, obtenu par dallettes surbaissées, a permis la conception des classes sur plan carré (8/8 m), solution recherchée et permettant une plus grande liberté des méthodes nouvelles de l'enseignement.

Le jeu des décrochements des volumes des classes en plan et en élévation, favorise à la fois l'éclairage et anime l'ensemble de la construction. Les classes spéciales, salle de chant et locaux de destinations diverses forment au rez-de-chaussée des volumes libres indépendants.

Les deux salles de gymnastique sont situées de part et d'autre d'une entrée en galerie (public). Le groupe vestiaire se trouvant au niveau des salles de gymnastique est accessible directement depuis le bâtiment des classes. Les terrains de sport adjacents aux salles de gymnastique sont dégagés du bâtiment principal et de ce fait bien ensoleillés.

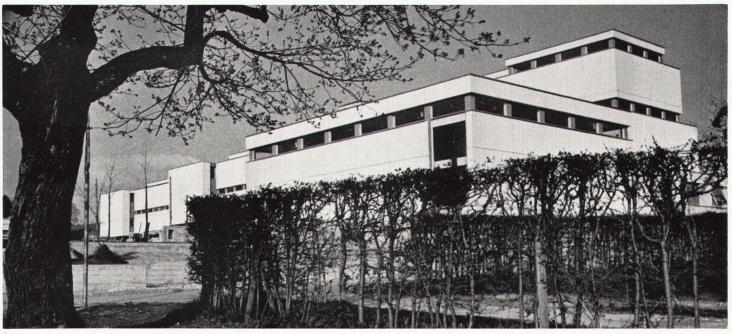
Construction

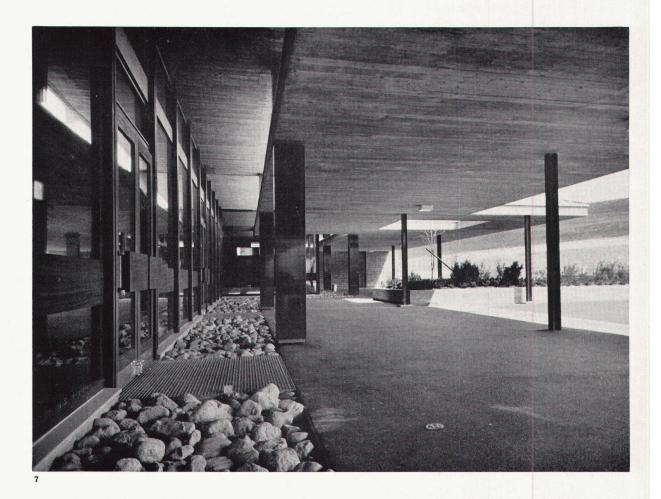
Le bâtiment principal est caractérisé par son rez-de-chaussée libre qui ne comporte que des piliers métalliques sur lesquels repose une dalle massive en béton armé, recevant elle-même toutes les charges provenant des deux étages. Les volumes en béton armé construits à rez-de-chaussée sont indépendants de cette structure.

Les façades des deux étages sont constituées par des éléments préfabriqués en béton cellulaire suspendus à l'ossature métallique. La même solution a été choisie pour les revêtements de façades et la toiture des salles de chant et de gymnastique dont l'ossature est également métallique.

Hall Halle Hall

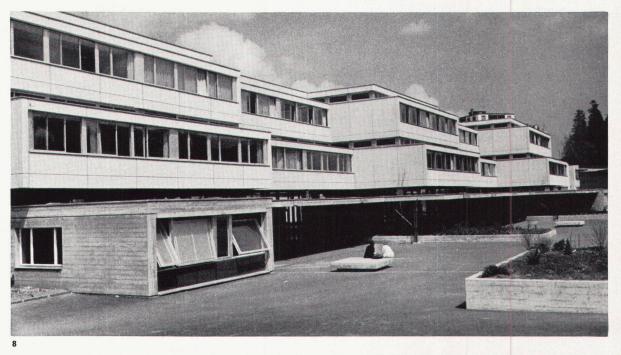
6 Vue côté entrée Eingangsseite Entrance face





7 Préau Gedeckte Vorhalle Sheltered ante-hall

8 Cours de récréation Pausenhöfe Playgrounds





Hall Halle Hall

Relief de Georges Froidevaux Relief von Georges Froidevaux Relief by Georges Froidevaux

Photo: 10 Fernand Perret, La Chaux-de-Fonds

